

**SOFAL**

**SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**

INSCRITE PRÈS LA COUR D'APPEL DE POTTIERS

**Christophe BAILLARGEAU**

**Stéphane REMAUD**

**Bernard ROUILLIER**

**Commissaires aux Comptes**

**RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS**

**DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Exercice clos le 31 Décembre 2009**

- = -

**ASSOCIATION A.D.E.S.**

**7, Allée de La Maladrie**

**44123 VERTOU cedex**



**ASSOCIATION ADMR DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES  
DE LOIRE-ATLANTIQUE**

**- A. D. E. S. -**

**7, allée de la Maladrie - BP 32302**

**44123 Vertou Cedex**

**- = -**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

**- = -**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association ADMR des Etablissements de Loire Atlantique et Sèvres (A.D.E.S.), tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **OPINIONS SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants : Les comptes certifiés comprennent l'intégralité de l'activité gérée par les établissements et services regroupés dans l'ADES.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES.**

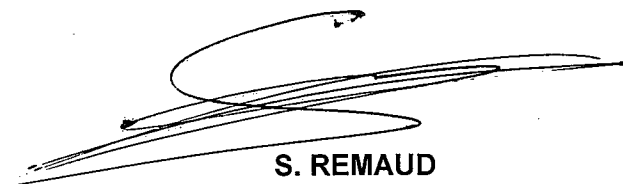
Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Admi-

nistration et dans les documents adressés aux associations sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à La Roche Sur Yon  
en trois originaux  
Le 22 avril 2010

**SOFAL**  
**Société de Commissariat au Comptes**  
**Inscrite près la Cour d'Appel de Poitiers**



**S. REMAUD**

## NOTE COMPLEMENTAIRE

### EXERCICE DE LA MISSION ET OBSERVATIONS CONSECUTIVES AU CONTROLE.

Nous nous sommes rendus au siège de la Fédération où l'ensemble des documents comptables et des registres juridiques ont été tenus à notre disposition.

Pendant l'exercice 2009 votre Conseil d'Administration s'est réuni à 7 reprises ; les procès-verbaux de ces réunions ont été régulièrement consignés sur le registre des Conseils.

Les comptes établis, composés du bilan, du compte de résultat et de l'annexe appellent de ma part les commentaires suivants :

#### A - BILAN

Au 31 décembre 2009 le bilan se totalise à **3 926 736,62** Euros alors qu'au 31 décembre 2008 il atteignait **4 272 683,62** Euros.

Le résultat dégagé pendant l'exercice est positif pour **184 803.10** Euros après une dotation aux amortissements et aux provisions de **637 804.19** Euros, alors que l'exercice précédent était négatif de **942 100.99** Euros après une dotation de **424 972.45** Euros.

**ACTIF**

Les grands postes s'analysent ainsi :

	2 0 0 9	2 0 0 8
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		
Immobilisations incorporelles	663 478	684 547
Immobilisations corporelles	1 718 659	1 792 974
Immobilisations financières	29 722	27 527
	<hr/>	<hr/>
	<b>2 411 858</b>	<b>2 505 048</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		
Créances	615 317	405 339
- Organismes payeurs		
- Autres créances		
Valeurs mobilières de placement	58 947	57 959
Disponibilités	827 463	1 289 649
Compte de régularisation	13 151	14 688
	<hr/>	<hr/>
	<b>1 514 878</b>	<b>1 767 635</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b><u>3 926 736</u></b>	<b><u>4 272 683</u></b>

**PASSIF**

L'analyse est la suivante :

	2 0 0 9	2 0 0 8
<b>Capitaux propres</b>	<b>897 685</b>	<b>729 845</b>
- Réserves		
- Résultat		
<b>Fonds dédiés</b>		<b>160 923</b>
<b>Provisions</b>	<b>301 715</b>	<b>445 999</b>
<b>Dettes</b>	<b>2 727 336</b>	<b>2 935 838</b>
- Avances		
- Dû aux associations		
- Dettes fiscales et sociales		
- Autres dettes		
<b>Compte de régularisation</b>		<b>78</b>
	<hr/>	<hr/>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b><u>3 926 736</u></b>	<b><u>4 272 683</u></b>

**B - COMPTE DE RESULTAT**

Les comptes présentés par votre Conseil d'Administration n'amènent aucune observation particulière de ma part.

**BILAN ET ANNEXE**

**AU**

**31 DECEMBRE 2009**



**COMPTE DE RESULTAT**  
**ASSOCIATION ADMR DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES**  
**ANNEE 2009**

LIBELLE	ANNEE 2008: N-1	ANNEE 2009: N
Pdts de la tarification : CG, contributions usagers, DDASS	3 643 446 €	4 164 913,20
Prestations SAD	847 899 €	914 929,64
Participations usagers aux activités et temporaires	34 375 €	56 874,97
Subvention d'exploitation : DDASS + association familles	446 920 €	486 156,26
Autres produits : CAF, II, formation	551 161 €	595 619,66
Reprise sur amortissements et provisions (78)	0 €	5 535,00
Transfert de charges d'exploitation : remb. Assurances	9 289 €	8 577,84
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>5 533 089 €</b>	<b>6 232 606,57</b>
Achats : énergie, fournitures, alimentation, petit matériel (60	348 293 €	350 991,61
Services extérieurs : loisirs, locaux, assurances	537 076 €	641 292,84
Autres services extérieurs	801 403 €	719 053,17
- Rattachés au personnel : honoraires DP/CE	100 702 €	139 435,66
- Autres : Télécom., cotis. fédérale ADMR, déplac.	700 701 €	579 617,51
Impôts et taxes : taxe sur les salaires, formations	271 027 €	306 614,29
Charges de personnel : salaires et charges sociales	3 721 342 €	4 206 769,01
Autres charges de gestion courante	963 €	1 513,01
Dotations aux amortissements et aux provisions	165 830 €	154 940,61
- Dont dotations aux amortissements	160 295 €	153 136,61
- Dont dotat. aux prov. pour risques	5 535 €	0,00
- Dont dotations aux dépréciations sur actif circulant	0 €	1 804,00
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>5 845 933 €</b>	<b>6 381 174,54</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (A)</b>	<b>-312 844 €</b>	<b>-148 567,97</b>
Produits financiers	44 941 €	19 401,94
Charges financières	3 380 €	2 649,83
Dotations aux provisions financières	37 129 €	29 862,49
<b>RESULTAT FINANCIER (B)</b>	<b>4 432 €</b>	<b>-13 110,38</b>
<b>RESULTAT COURANT (A+B)</b>	<b>-308 413 €</b>	<b>-161 678,35</b>
Produits exceptionnels	14 396 €	604 913,24
- produits exceptionnels sur exercice antérieures	14 396 €	16 279,77
- quote part des subventions d'investissements	0 €	282 832,27
- reprise sur réserve de prov. risques et charges	0 €	138 750,00
- autres produits exceptionnels	0 €	6 128,10
- Reprise sur fonds dédiés 2008	0 €	160 922,80
Reprise d'engagements à réaliser sur subventions attribuées	145 493 €	
Charges exceptionnelles	632 655 €	18 262,44
- charges exceptionnelles sur exercice antérieures	7 953 €	7 724,62
- dont transaction	169 384 €	0,00
- Dont dotat. aux prov. pour risques : heures de nuit	434 845 €	0,00
- Autres charges	20 473 €	10 537,82
Dotation provision réglementée	0 €	0,00
Engagements à réaliser sur subventions attribuées	160 923 €	0,00
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (C)</b>	<b>-633 688 €</b>	<b>586 650,80</b>
<b>RESULTAT NET (A+B+C)</b>	<b>-942 101 €</b>	<b>424 972,45</b>

NB: Dans le résultat ADES est inclus les services d'aide à la personne (Guerouet, Nantes, Cote de Jade) dont le résultat est de 0,00 €.

## BILAN DE L'ASSOCIATION ADMIR DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES DE L.A. DE 2009

	ACTIF			PASSIF			EXERCICE 2 008 : N
	BRUT	AMORT. PROV.	EXERCICE 2 009 : N	EXERCICE 2 008 : N		EXERCICE 2 009 : N	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>							
Immobilisations incorporelles	3 371 861,89	960 003,93	2 411 857,96	2 505 048,22	CAPITAUX PROPRES	897 684,95	729 845,05
Frais financiers à amortir					Fonds Associatifs	545 806,90	545 806,90
Concessions et droits similaires	758 289,63	94 811,97	663 477,66	684 547,48	Subventions d'équipement	249 800,00	249 800,00
			0,00	0,00	Reserves		
Immobilisations corporelles					Excédents affectés à l'investissement	55 979,07	169 943,56
Terrains	86 467,20		86 467,20	86 467,20	Réserve de trésorerie	76 034,29	82 405,90
Constructions sur soi propre	1 656 038,14	336 116,22	1 319 921,92	1 388 428,80	Réserve de compensation	72 569,33	186 087,92
Installations techniques, matériel et out	11 879,10	8 844,60	3 034,50	4 858,24	Report à nouveau	-195 841,85	-12 473,02
Autres immobilisations corporelles	829 466,08	520 231,14	309 234,94	313 219,40	Résultat sous contrôle de tiers financeurs	106 467,47	106 467,47
Avances et acomptes versés sur commandes					Amortissements comptables différés	-28 676,06	-16 253,98
					Dépenses pour congés payés	-58 639,75	
					Autres dépenses non opposables	-453 816,08	
					Résultat de l'exercice	424 972,45	-942 101,15
					Subvention d'investissement	101 969,18	359 101,45
					Provisions réglementées	1 060,00	1 060,00
Immobilisations financières					FONDS DEBIES	0,00	160 922,80
Participations	4 000,00		4 000,00	4 000,00			
Autres Immobilisations Financières	2 572,74		2 572,74	2 527,10	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		445 999,90
					DETTES	2 727 336,77	2 935 837,55
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	1 506 531,63		1 501 727,63	1 752 947,03	Dettes financières		
Créances d'exploitation					Emprunts et dettes auprès d'établissement (nominal)	1 148 485,62	1 193 211,99
Créances et comptes rattachés	407 635,99	4 804,00	402 831,99	402 073,24	Emprunts et dettes auprès d'établissement (intérêts)	601 201,73	649 304,22
Autres créances	212 485,51		212 485,51	165 265,79	Emprunts et dettes financières diverses	12 995,66	10 442,21
					Dettes d'exploitation		
	58 946,72		58 946,72	57 958,84	Dettes et comptes rattachés	9 752,04	19 018,06
	827 463,41		827 463,41	1 289 649,16	Dettes fiscales et sociales	825 067,61	863 523,61
					Autres dettes	129 834,11	200 337,46
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	13 151,03		13 151,03	14 688,37	COMPTES DE REGULARISATION	0,00	78,52
Produits constatés d'avance	13 151,03		13 151,03	14 688,37	Produits constatés d'avance		78,52
<b>TOTAL</b>	4 891 544,55	960 003,93	3 926 736,62	4 272 683,62	TOTAL	3 926 736,62	4 272 683,82
<b>TOTAL GENERAL</b>	4 891 544,55	960 003,93	3 926 736,62	4 272 683,62	TOTAL GENERAL	3 926 736,62	4 272 683,82

# ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

I. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION.	P. 2
II. PRÉSENTATION DES ETATS FINANCIERS. (Mode d'évaluation et de présentation des principaux postes).	P. 2
III. ACTIF.	P. 4
1 – Immobilisations	
2 – Autres immobilisations financières	
3 – Créances d'exploitation	
4 – Valeurs mobilières de placement	
5 – Charges comptabilisées d'avance	
IV. PASSIF.	P. 7
1 – Capitaux propres	
2 – Provisions	
3 – Dettes financières	
4 – Dettes d'exploitation	
V. COMPTE D'EXPLOITATION.	P. 8
1 – Résultat courant	
2 – Résultat exceptionnel	
a) charges exceptionnelles	
b) produits exceptionnels	
3 – Effectif moyen	P. 9
VI. TABLEAUX ANNEXES.	
1 – Tableau des immobilisations	P.10
2 – Tableau des amortissements	P.11
3 – Etat des échéances des créances	P.12
4 – Tableau des provisions	P.13
5 – Tableau des emprunts	P.14
6 – Etat des échéances des dettes	P.15
7 – Bilan financier des trois dernières années	P.16
8 – Emplois – ressources	P.17 - 18
VII. INFORMATIONS SUR LES ENGAGEMENTS.	P.19
VIII. DESIGNATION DES STRUCTURES	P.20

## **I – PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION LOCALE ADMR.**

L'Association Locale ADMR des Etablissements et Services comporte 13 structures d'hébergement, en direction des personnes en situation de handicap mental et de troubles psychiques, 2 services d'accompagnement à la vie sociale et 3 Groupes d'Entraide Mutuelle parrainés et un service d'aide à domicile.

Les états financiers des Groupes d'Entraide Mutuelle dotés de la personnalité morale sous forme associative sont intégrés dans les états financiers de l'Association locale ADMR des Etablissements et Services dans la mesure où cette dernière est employeur du personnel, responsable civilement et financièrement (compte bancaire Gem ADMR), assure des moyens immobiliers, par bail, touche des subventions.

La gestion est confiée à la Fédération ADMR de la Loire-Atlantique moyennant une cotisation fédérale.

La désignation des structures figure page 20.

## **II – PRÉSENTATION DES ETATS FINANCIERS.**

Les présents états financiers (bilan – compte de résultat et annexe) couvrent la période du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 2009, soit une durée de 12 mois.

Ils ont été établis en conformité avec les prescriptions comptables habituellement rencontrées dans le secteur associatif à caractère sanitaire et social (et notamment celles du Décret relatif à la gestion comptable des établissements et services sociaux et médico-sociaux, applicables aux établissements gérés par des personnes de droit privé à but non lucratif), selon les principes suivants :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes,
- Comptabilité au coût historique,
- Indépendance des exercices,
- Règles de prudence et sincérité des comptes.

**SOFAL**

Société de Commissariat aux Comptes  
25, Rue des Halles - P. 696  
85017 LA ROCHE SUR YON cedex

## EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Suite à une réorganisation du service comptable et à la nomination de nouveaux commissaires aux comptes, les règles comptables ont été revues et ont un impact direct sur les résultats dégagés par les structures:

- ☞ - Subventions d'investissements inscrites dans les capitaux propres (FAH/FO): 282 832 € inscrits en produits exceptionnels. Il a été effectué une reprise du montant des subventions d'investissements qui finance une immobilisation amortissable sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur de l'immobilisation acquise au même moment. Cette règle comptable n'a jamais été utilisée sur les comptes de l'ADES, ayant pour conséquence la reprise sur 2009 sur le compte de résultat du montant total des subventions rattachées à ces immobilisations.
- ☞ Reprise d'engagements à réaliser sur les subventions attribuées (groupes d'entraides mutuelle – G.E.M): 160 923 € inscrits en produits exceptionnels. Jusqu'au 31 décembre 2008 était inscrits en fonds dédiés les sommes attribuées par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales et non employées à cette date pour le fonctionnement des G.E.M. Ces sommes ont été reprises, générant une reprise de 160 923 €
- ☞ Reprise d'une partie de la provision sur les heures de nuit (Passerelles): 138 750 K€ (=) Cette reprise correspond à la provision passée en 2008 sur le risque prud'homal de certains salariés. Le risque concernant ces salariés a été évalué à 100 K€ sur 2009 (comptabilisés en charges de personnel)

## MODE D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION DES PRINCIPAUX POSTES

### DEROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES

#### 1) Activation des Intérêts sur Emprunts à Long Terme nécessaires au financement de l'immeuble du Foyer occupationnel Les Quatre Saisons.

Dans l'esprit de l'Avis du CNC n° 2004-15 du 15 Juin 2004 et de l'évolution des normes internationales (IFRS – IASC), l'association a pratiqué l'activation des intérêts sur emprunts à long terme. Cette opération a consisté à comptabiliser au Passif en « Dettes à Long Terme » le montant des emprunts pour leur valeur nominale majorée du cumul des Intérêts à échoir au cours de la période de remboursement prévus par le plan d'amortissement initial.

En contrepartie, le montant cumulé des Intérêts à échoir a été enregistré à l'Actif en éléments incorporels, au poste « Frais financiers à amortir ».

Lors du paiement des échéances, les déboursments sont imputés sur les deux comptes de Passif, et en fin d'année, le compte « Frais Financiers à amortir » fait l'objet d'un amortissement linéaire réparti sur la durée de remboursement de chaque emprunt.

Cette méthode de comptabilisation se justifie par la volonté des dirigeants de l'Association de présenter des comptes en cohérence avec la réalité budgétaire et sociale (notamment au regard des autorités de contrôle – qui cherchent à minimiser les coûts), tout en respectant les données économiques et financières du fonctionnement des établissements à caractère sanitaire et social.

## 2) Comptabilisation des Fonds Dédiés – FAM MELAINE.

Les sommes attribuées par la Caisse d'Assurance maladie non employées au 31/12/2007 pour le fonctionnement du FAM MELAINE inscrite sous le poste « fonds dédiés » au bilan au 31/12/2007 pour un montant de 106 468 € ont été portées dans les Fonds Propres du bilan au 31/12/2008 sous le poste « Résultat sous contrôle des tiers financeurs » et ce à la demande du financeur.

### **III – ACTIF.**

#### 1. Immobilisations.

Le tableau des mouvements des immobilisations et des amortissements est présenté pages 10 et 11.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. La politique d'amortissements est identique à celle de l'exercice précédent.

Les immobilisations corporelles à l'exclusion des constructions font l'objet de plans d'amortissement selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie probable.

- Logiciels	de 3 à 5 ans
- Agencements, aménagements divers	de 5 à 10 ans
- Matériel et outillage divers	de 3 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique	de 4 à 10 ans
- Mobilier	de 8 à 10 ans

Constructions acquises antérieurement au 1<sup>er</sup> Janvier 2007 (Immeuble Foyer occupationnel La Passerelle à La Chapelle Basse Mer).

Il y a une adéquation totale entre les durées d'amortissement des constructions et les modalités de financement par les autorités de tarifications.

Constructions produites à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2007 (Immeuble Foyer occupationnel Les Quatre Saisons à Teillé).

La construction du nouveau bâtiment a fait l'objet d'une comptabilisation TTC (TVA à 5,5%) pour un montant de 1 381 003 €.

Lors de la livraison à soi-même, il a été procédé à la liquidation de la TVA immobilière au taux 5,5% et les écritures d'immobilisations ont été régularisées en conséquence.

Ces constructions sont comptabilisées en fonction des nouvelles dispositions du règlement n° 99-03 relatives à la comptabilisation par composants et au calcul des amortissements selon les durées d'utilisation, intégrées dans l'instruction M 22.

Les amortissements sont ainsi calculés selon les durées d'utilisation différenciées entre la structure et les composants des immobilisations.

La principale conséquence de l'approche par composant est l'importance de la dotation annuelle aux amortissements sur les premières années et la diminution importante de la dotation annuelle des amortissements à partir de la quinzième année.

A l'effet d'éviter les variations budgétaires découlant de cette comptabilisation, les dirigeants de l'Association ont décidé de limiter l'incidence budgétaire au montant des échéances d'emprunt. Ainsi l'écart entre d'une part le montant des amortissements résultant de la méthode signalée ci-dessus et d'autre part le montant de l'annuité d'emprunt remboursé constitue des amortissements différés qui seront repris ultérieurement.

## 2. Autres immobilisations financières.

Sont inscrits sous cette rubrique les dépôts de garanties et cautions dans le cadre des locations immobilières.

## 3. Créances d'exploitation.

Les créances ont fait l'objet d'une appréciation cas par cas. En fonction du risque, une provision pour dépréciation des créances a été comptabilisée pour un montant de 4 804 €.

## 4. Valeurs mobilières de placement.

Elles font l'objet d'une valorisation au cours d'achat.

5. Charges comptabilisées d'avance.

Il s'agit de l'assurance dommage ouvrage de l'Immeuble Foyer occupationnel « Quatre saisons » répartie sur la durée de la responsabilité décennale.

L'état des échéances des créances est présenté page 12.

**SOFAL**

Société de Commissariat aux Comptes

25, Rue des Halles B.P. 696

85017 LA ROCHE SUR YON cedex



## IV – PASSIF.

### 1. Capitaux propres.

Les capitaux propres sont composés de :

- Fonds associatifs .....	545 807
- Subventions d'investissement.....	351 769
- Excédents affectés à l'investissement.....	55 979
- Réserves de trésorerie .....	76 035
- Provisions réglementées .....	1 060
- Résultats cumulés des différentes structures (en attente d'affectation) .....	424 972
- Report à nouveau .....	- 195 842
- Réserve de compensation .....	72 569
- Amortissements comptables différés.....	- 28 676
- Résultat sous contrôle de tiers financeurs (fam mélaine)	106 468
- Autres dépenses non opposables aux tiers financeurs	-512 456

Total ..... 897 685

### 2. Provisions.

L'état des mouvements des provisions est présenté page 13.

### 3. Dettes financières.

L'emprunt à long terme nécessaire au financement de l'immeuble du Foyer occupationnel Les Quatre Saisons est comptabilisé en valeur nominale majorée du cumul des intérêts à échoir.

L'état des emprunts est présenté page 14.

### 4. Dettes d'exploitation.

L'état des échéances des dettes est présenté page 15.

## V – COMPTE D'EXPLOITATION.

### 1. Le résultat courant.

Le résultat déficitaire ressort à ..... -161 678 €

### 2. Le résultat exceptionnel.

Le résultat exceptionnel est excédentaire, soit ..... 586 651 €

Les principaux produits exceptionnels ont été expliqués en page 3 (événements significatifs de l'exercice)

Il se décompose comme suit :

#### a Eléments exceptionnels (débit).

- Pduits sur exerc. Antér. : honoraires, eau, électricité.....16 280 €
- Quote-part de subventions d'investissement..... 282 832 €
- Reprise provision prud'homme..... 138 750 €
- Dons des associations de familles et individuels .....6 128 €
- Reprise sur fonds dédiés .....160 923 €

604 913 €

#### b. Eléments exceptionnels (crédit).

- Charges sur exerc. Antér. : ..... 7 725 €
- Reliquat salaire prudhommale et intérêts.....10 538 €

18 262 €

---

586 651 €